



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 23 octobre 2025

Résolution de Mme Romane Benvenuti du 20 mai 2025 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de Mme Romane Benvenuti : « Du sucre au goût amer »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 20 mai 2025, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation de Mme Romane Benvenuti « Du sucre au goût amer », le Conseil communal a adopté la résolution suivante de l'interpellatrice :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité poursuive et développe sa politique de sensibilisation à la surconsommation de sucre et de produits ultra-transformés à destination des jeunes lausannois-e-s, et l'étende au public moins jeune, par exemple en collaboration avec l'action Diabètevaud MAYbe Less Sugar ».

Réponse de la Municipalité

Comme expliqué dans sa réponse à l'interpellation Benvenuti, la Municipalité partage les préoccupations du Conseil Communal relatives à la promotion d'une alimentation équilibrée, et à la livraison de repas qui y correspondent dans les structures d'accueil de jour et les réfectoires scolaires lausannois. Chaque année, plus d'un million de repas sains et respectueux de l'environnement sont ainsi préparés.

La Municipalité entend poursuivre ses efforts, non seulement par des actions ponctuelles, comme le propose l'action « MAYbe Less Sugar – (*doux mai moins sucré*) », mais elle a fait de la lutte contre les produits ultra-transformés et de la surconsommation de sucre une priorité, en particulier à travers la RCD3 (Restauration collective durable, 3^e phase). Celle-ci abordera, dans le prolongement des réflexions actuelles, les questions relatives aux aliments sucrés et ultra-transformés, en parallèle aux objectifs de labellisation, de proximité et d'équilibre nutritionnel poursuivis de longue date.

Dans les écoles, les infirmières en milieu scolaire (IMS), à travers les groupes de promotion de santé et prévention scolaire (PSPS), qui existent dans chaque établissement, vont mettre sur place une nouvelle intervention sur l'alimentation pour des classes de 1^{re} à 4^e année scolaire. Intitulée « mieux manger, mieux comprendre », cette action a pour but de



sensibiliser les enfants sur les cycles de production et leur impact sur l'environnement, de manière ludique et participative. Dans le cadre de cette démarche, il est possible pour certaines équipes PSPS de recourir au programme de Diabètevaud, MAYbe Less Sugar pour l'une ou l'autre activité. Cette intervention est pensée pour être pérenne.

De même, dans les structures d'accueil pré- et parascolaires, les repas répondent aux normes RCD. Le personnel est sensibilisé à ces questions, afin d'éviter les aliments riches en sucre et ultra-transformés. À ce titre, il maintient un dialogue constant avec les parents sur l'importance d'une alimentation saine, équilibrée, savoureuse et adaptée à l'âge de l'enfant.

Par ailleurs, la Municipalité entend participer aux efforts du Canton et les soutenir, lors de chaque action que celui-ci mènera sur ces aspects, en particulier au travers des actions menées par Diabète-Vaud, comme une mesure essentielle de promotion de la santé et de prévention des maladies non transmissibles.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La directrice des finances et de la mobilité
Florence Germond



Le secrétaire
Simon Affolter